

Location : à l'Est, l'union fait la force



Fête "Bateau et vin" à Niderviller.

À l'Est de Nancy (Meurthe-et-Moselle), les manifestations portes ouvertes et "ports ouverts" se sont succédés. Le 31 mars c'était "Nicols" qui fêtait le 20^e anniversaire de sa base de Saverne⁽¹⁾ (Bas-Rhin). Et les 14 et 15 avril derniers, Kuhnle-Tours organisait sa traditionnelle fête "Bateau et vin" à la marina de Niderviller⁽²⁾ (Moselle). Le tourisme fluvial est en forte croissance dans toute la région et les loueurs se sont regroupés au sein d'une association pour mieux se faire entendre. La qualité de l'accueil et des services dans les ports de plaisance s'améliore très rapidement. Au point que 6 compagnies de location de bateaux fluviaux en Alsace, Ardennes et Lorraine (Navig' France, Kuhnle-Tours, Le Boat, Canal-Évasion, Les Canalous et Ardennes Nautisme) ont décidé de s'unir pour faire valoir leurs propositions et leurs doléances auprès de Voies navigables de France et des collectivités. Seules manquent à l'appel la base Nicols de Saverne et celle de Locaboat à Lutzelbourg (Moselle). Alors, comme il faut être au moins 7 pour créer une association en Alsace, la chambre de commerce de Colmar (Haut-Rhin) est venue se joindre aux 6 compagnies. Et mi-avril, l'A.L.B.A.L.A. - Association des loueurs de bateaux d'Alsace de Lorraine et des Ardennes - a élu son 1^{er} bureau, avec, pour président, Jean-Michel Zorn (directeur développement de Kuhnle-France), et pour vice-président, Patrice Yax (co-président de Navig' France).

⁽¹⁾voir Fluvial n° 221 (avril 2012).

⁽²⁾voir Fluvial n° 220 (mars 2012).

Incendie criminel aux Canalous, 5 bateaux détruits !

Dans la nuit du 17 au 18 avril, entre 4 et 5 h, à Hochfelden (Bas-Rhin ; PK 286 du canal de la Marne au Rhin), un incendie a détruit 4 unités de plaisance et une barge de la base des Canalous. Un incendie sans doute d'origine criminelle. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer, mais les dégâts sont considérables...

Les 4 bateaux de plaisance (un Espade 850 Fly, un Triton 860, un Triton 1060 Handy et un Tarpon 42) ont sombré avant d'être repêchés par une grue. La barge destinée à l'accueil des plaisanciers et au stockage du matériel disposait, quant à elle, d'une coque équipée d'un plancher autovideur, qui lui a permis de rester à flot.

« Nous avons perdu 4 des 12 bateaux que comptait notre base, dont un bateau spécialement aménagé pour les personnes en fauteuil roulant », déplore Alfred Carignant, responsable marketing de la société de location. Tout a été mis en œuvre pour reconsi-



Épaves calcinées dans la cale de l'Élo-Yan.

dérer les réservations : « Certains clients seront déplacés sur d'autres bases avec un surclassement. Nous allons également faire remonter des bateaux sur Hochfelden ».

L'enquête a été confiée à la brigade de gendarmerie de Truchtersheim-Hochfelden. Selon les 1^{ers} éléments recueillis, la piste criminelle est privilégiée, même si, comme nous le rappelle le gendarme Garcia, directrice de l'enquête, aucune piste n'est écartée. Les bateaux étaient en hivernage (pas de branchement à quai, moteur éteint...) et les enquêteurs ont noté des dégradations des portes des locaux et des vols de matériels (ponceuses, visseuses...), qui étaient stockés dans la

barge. Le gendarme appelle les autres sociétés établies dans la région à la plus grande vigilance.

Le trafic fluvial a bien sûr été perturbé sur cette portion de canal où 14 Freycinet évacuent les déblais issus des travaux d'excavation de la future Ligne à grande vitesse Est européenne⁽¹⁾. Les équipages des bateaux bloqués à Hochfelden ont prêté main forte aux agents de Voies navigables de France, et les épaves des bateaux ont pu être grutées rapidement hors de l'eau, puis chargées dans la cale de l'Élo-Yan. La navigation a repris le 19 avril vers 14 h.

⁽¹⁾voir Fluvial n° 221 (avril 2012).

Pierre Peeters, nouveau président de l'A.N.P.E.I., s'inscrit dans la continuité



Pierre Peeters, président de l'A.N.P.E.I.

Après 7 années de présidence, Gilbert Valentin a cédé le macaron à Pierre Peeters. Élu le 1^{er} avril dernier, P. Peeters est le 8^e président de l'Association nationale des plaisanciers en eaux intérieures (A.N.P.E.I.), fondée par Yves Borbeau en janvier 1985, et qui compte aujourd'hui 1 200 adhérents. Nous l'avons interviewé à 2 jours de son départ pour... une transat.

Retraité du secteur de la chimie, P. Peeters s'est toujours passionné pour les bateaux. D'abord pour les ba-

teaux de mer : il est d'ailleurs propriétaire d'un voilier. Mais le voileux habite Metz sur la Moselle : « Un véritable nœud de navigation. À 8 reprises, je me suis rendu en Méditerranée via les canaux : Metz - Port-St-Louis-du-Rhône ! Aller-retour : on démâtait à Port-St-Louis et on remontait. Une sacrée aventure ! »

En 2003, ses amis du port de Metz lui parlent de l'A.N.P.E.I. P. Peeters a la fibre associative et décide d'assister à une 1^{re} réunion. De fil en aiguille, il deviendra le délégué régional Alsace-Lorraine, puis son président. Aujourd'hui, son agenda fluvial est bien rempli. P. Peeters s'occupe de l'animation du Y.C.M. (Yachting Club de Metz), basé à Scy-Chazelles, un port construit et animé par les adhérents du club, qui compte aujourd'hui 137 bateaux. Et bien sûr de l'A.N.P.E.I. : « Nous travaillons avec les offices de tourisme et les collectivités, avec Voies navigables de France, la Chambre nationale de la batellerie artisanale, le syndicat "La Glissoire", les loueurs, les ports... pour améliorer les aménage-

ments et la sécurité, protéger le patrimoine, sauvegarder les paysages, veiller à l'hygiène, gérer les déchets... Pour l'A.N.P.E.I., la priorité c'est la continuité du réseau : les liaisons interbassin et le maintien d'une batellerie de fret sur le Freycinet, c'était et cela reste pour nous absolument primordial. »

Le fort engagement de l'association porte un peu partout ses fruits, comme sur le canal de la Sarre, par exemple. Mais il reste beaucoup à faire : « Nous avons de grandes inquiétudes pour le canal de Bourgogne ; il y a urgence ! L'A.N.P.E.I. était engagée avec la Région Bourgogne dans le cadre de la régionalisation des voies secondaires, dont l'expérience ne se poursuivra pas faute de moyens. »

Enfin, P. Peeters se dit très préoccupé par les concessions accordées aux grosses sociétés pour la gestion des ports, et il se positionne en observateur vigilant : « Nous sommes inquiets, car les tarifs pratiqués dans le cadre de ces concessions ont une tendance fâcheuse à augmenter de manière exponentielle. »